

Feu vert pour l'écoquartier des friches Chausson

Olivier Bureau | Publié le 08.07.2011, 07h00



C'est la dernière étape avant les travaux. Aujourd'hui, à 14 heures, Jacques Bourgoïn, le maire PCF de Gennevilliers, et Pierre-André Peyvel, le préfet des Hauts-de-Seine, vont signer une convention de partenariat entre l'Etat et la commune. Ce document permet de lancer l'aménagement d'un écoquartier à Gennevilliers. La première pierre sera symboliquement posée le 23 septembre. Ce quartier sera construit dans le centre-ville sur une immense parcelle de 9 ha : les 7 ha de la friche industrielle de l'ancien site ETG-Chausson bordée par les avenues Gabriel-Péri, Chandon, de la République et la rue Henri-Barbusse, et les 2 ha de la « pointe Gabriel-Péri ».

Depuis le Grenelle de l'environnement en 2009, les écoquartiers sont LE concept écolo qui fait fureur, chaque commune voulant le sien. Il implique des constructions répondant à certaines normes environnementales strictes et des équipements valorisant les énergies renouvelables. A Gennevilliers, après six mois de concertation avec les habitants, le conseil municipal a adopté une charte de qualité environnementale le 30 juin 2010. C'est ce document qui a servi de base au projet. « Attention, cette réflexion va bénéficier à toute la ville et aux autres quartiers comme les Agnettes, insiste Jacques Bourgoïn. Ainsi nous allons étendre le chauffage urbain à tous les habitants et l'écoquartier sera alimenté par une chaufferie de biomasse (des résidus de bois) installée sur le port. »

Le projet en lui-même prévoit 1700 appartements — soit environ 4000 habitants —, une moitié en logements sociaux, l'autre en accession à la propriété. Il comptera aussi des espaces verts et des équipements publics, crèche, gymnase, centre de loisirs et groupe scolaire « à énergie positive ». En clair, les écoles produiront plus d'énergie qu'elles n'en consommeront. L'ensemble sera principalement financé par l'Etat, la région, le département et la ville. Un dossier a été déposé afin de recevoir le label régional qui permet d'obtenir des fonds européens.

La construction de l'écoquartier aura des retombées bien au-delà de ses limites : afin de réduire l'utilisation de la voiture, un bus devrait être mis en place entre le métro Gabriel-Péri et le RER Grésillons. De même, une filière développement durable ouvrira au lycée [Galilée](#) dès la rentrée prochaine et un partenariat liera l'établissement et l'opération d'aménagement.

Le chantier commencera véritablement au premier semestre 2012 et devrait durer quatre ou cinq ans. « Il s'agit du plus important écoquartier de la région, assure Jacques Bourgoïn. Il va booster l'activité économique de Gennevilliers. Pour la ville, ce projet est aussi important que le prolongement du métro ou l'arrivée du tramway. »

